

RÉNOVATION DES HALLES

GROUPE DE TRAVAIL THÉMATIQUE DE CONCERTATION « PROGRAMMATION » SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2007

Programmation générale et esquisse « Canopée »

L'ordre du jour de cette séance du GTT « Programmation » comporte deux points :

- la présentation de l'esquisse de la « Canopée »
- un point sur la programmation générale du Forum des Halles.

Chacun de ces points fera l'objet d'une présentation spécifique en séance.

1°, L'ESQUISSE DE LA « CANOPÉE »

À l'issue du concours, après une phase de mise au point du marché de maîtrise d'œuvre confié à l'équipe lauréate, la direction du patrimoine et de l'architecture a organisé une série de rencontres entre les architectes, les partenaires du projet (RATP et STIF, Unibail), les directions de la Ville utilisatrices des futurs équipements publics (direction des affaires culturelles, direction de la jeunesse et des sports) et les autorités administratives qui devront être consultées pour la délivrance des autorisations (Préfecture de Police, Brigade des sapeurs pompiers).

Ces rencontres ont permis de définir la méthodologie de poursuite des études de conception de la « Canopée » et de préciser les points du programme qui nécessiteront un approfondissement spécifique dans les phases ultérieures.

Parallèlement, une réunion de présentation de l'esquisse a été organisée le 22 octobre dernier à l'attention de tous les participants à la concertation. Lors de cette rencontre, le principe d'une série de rencontres entre l'équipe de maîtrise d'œuvre et la concertation a été proposé. Ces rencontres prendront la forme de Groupes de Travail Thématiques, elles seront organisées aux trois phases les plus importantes du processus d'étude : au moment de la remise de l'esquisse définitive – c'est l'objet de la présente réunion, – à l'issue des études d'avant projet sommaire, c'est à dire avant le dépôt de la demande de permis de construire, et au moment du lancement des marchés de travaux. Elles permettront à l'équipe de maîtrise d'œuvre de présenter les évolutions du projet et seront l'occasion d'échanges avec les protagonistes de la concertation.

Pour préparer ces rencontres la direction du patrimoine et de l'architecture a proposé d'organiser des réunions préparatoires en nombre suffisant – avec pour chacune d'elles un ordre du jour ciblé – pour entendre les remarques et propositions des participants à la concertation, recenser les arguments et préparer, le cas échéant, les questions qu'il sera jugé pertinent de soumettre à l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Trois rencontres de ce type ont été organisées en prévision du présent GTT, les 19 novembre, 3 décembre et 12 décembre dernier. La première a été consacrée à une mise en place du dispositif et à une présentation détaillée du calendrier des études. La deuxième a porté sur le programme des équipements publics de la « Canopée », notamment sur leur répartition au sein du bâtiment, et sur le traitement des espaces publics et notamment sur la question de la passerelle prévue au dessus du « cratère ». La troisième a traité la question de la programmation commerciale et de la contribution

des commerces à l'animation des espaces publics en surface, sous la Canopée et dans les rues périphériques, et dans les niveaux souterrains en périphérie du « cratère ».

Les avis recueillis lors de ces trois rencontres ont été communiqués à l'équipe de P. Berger et J. Anziutti. Au même titre que les observations issues des rencontres avec les partenaires et futurs utilisateurs mentionnées plus haut, elles ont été prises en compte à l'occasion de la mise au point de l'esquisse. La présentation qui en sera faite en séance sera l'occasion d'indiquer les réponses apportées par le projet.

Les tableaux ci-dessous récapitulent les remarques et les questions posées à l'occasion de ce processus de consultation, par les partenaires et les utilisateurs d'une part, par les acteurs de la concertation d'autre part.

La transcription intégrale des propos tenus en séance a été communiquée aux participants et sera placée sur le site internet des Halles

Questions et remarques formulées par les partenaires et les futurs utilisateurs
<p>Remarques et questions formulées par Espace Expansion</p> <ul style="list-style-type: none">– le grand escalator qui remonte de la place basse masque la façade du restaurant fast-food Quick– la configuration du « Café du XXI^e siècle » sur deux niveaux, chaque niveau étant divisé en trois zones par l'emprise de la circulation publique verticale Berger, ne permet pas une bonne exploitation de l'établissement. Le programme du café requiert une grande surface d'un seul tenant.– les 250 m² à rez-de-chaussée dévolus à l'accès aux surfaces commerciales prévus dans le barreau N-S doivent être un volume fermé.– les commerces et surtout le village des saveurs doivent être implantés sur la rue Rambuteau dans la continuité du marché Montorgueil.– les espaces de circulation transversaux ne desservent que des équipements publics et risquent de manquer d'animation.
<p>Remarques et question formulées par la direction des affaires culturelles</p> <ul style="list-style-type: none">– la DAC est attachée à la visibilité de ses équipements, notamment au traitement des accueils au rdc.– certains locaux du conservatoire nécessitent une hauteur sous plafond supérieure à celle prévue au stade du concours.– les locaux administratifs de chaque équipement doivent être recentrés à proximité des locaux d'activités.– pour les différents équipements, l'organisation des interactions entre l'accueil au rdc et celui situé en étage doit être prévue.– une attention particulière devra être portée à la sécurité et aux problématiques d'intrusion.– la place basse pourra-t-elle recevoir des événements à caractère éphémère ?
<p>Remarques et questions formulées par les partenaires du pôle transport (RATP et STIF)</p> <ul style="list-style-type: none">– les partenaires se proposent de participer à la réflexion autour de l'organisation des PC Sécurités.– le relogement du centre médical de la RATP situé sur la terrasse Lautréamont devra être assuré.– le passage des deux cheminées de l'usine de désenfumage nord qui traversent tous les niveaux du forum et qui aboutiront en « toiture » de la Canopée devra être pris en compte.– les modalités d'arasement des poutres de la place basse devront être étudiées en lien avec la RATP.

<p align="center">Questions et remarques formulées dans le cadre de la concertation</p> <p align="center">réunions des 22/10, 19/11, 3/12 et 12/12</p>	<p align="center">Réponses apportées en séance par la maîtrise d'ouvrage ou les utilisateurs (sans préjudice des réponses apportées après étude pendant le GTT du 20 décembre 2007)</p>
<p>1) Questions relatives à la localisation des différentes composantes du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> – la localisation relative du conservatoire et de la bibliothèque ne permet pas un lien optimal entre les deux équipements. – les équipements devraient être placés face au jardin .pour l'image et de visibilité des lieux – les équipements demandent du calme, ce qui justifierait de les placer face au jardin. – pourquoi ne pas réserver les emplacements les plus agréables (côté jardin) aux équipements publics, espaces structurants du projet ? – ne serait-il pas pertinent de créer un pôle commercial dynamique à l'intérieur de la Canopée et un pôle culturel plus calme côté jardin ? – la mixité ne fait-elle pas au contraire partie de la vie urbaine du site ? – Il y a déjà assez de commerce rue Pierre Lescot, pourquoi en rajouter ? – la position des commerces est évidemment en RDC, pour être viable... – les cafés en bordure de jardin vont engendrer des flux intempestifs dans cet espace dévolu au calme ? – les cafés font partie de l'image et de la vie de Paris, ils doivent être positionnés face au jardin, localisation appropriée pour les terrasses. – les cafés côté jardin vont générer des nuisances dans ce lieu de quiétude ? 	<p>Réponses ou éléments de réponse apportés par la direction des affaires culturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> – le rapprochement des équipements ne doit pas nuire à l'identification de chacun d'eux. – la question de l'identification de la future bibliothèque se pose en des termes différents de celle de l'équipement existant dans la mesure où il s'agira d'une bibliothèque ouverte à tous les publics. – la question de l'encadrement des élèves du conservatoire avant, après, ou entre les cours doit être prise en charge au niveau de la programmation du conservatoire lui-même, pas nécessairement au travers d'un rapprochement avec la bibliothèque. <p>Réponses ou éléments de réponse apportés par Espace Expansion.</p> <ul style="list-style-type: none"> – le rapprochement des équipements publics et commerciaux constitue un atout pour la vie du site. – la localisation des espaces de vente à rez-de-chaussée est une nécessité, mais certains espaces commerciaux peuvent être implantés en étage (services de l'espace « bien-être »).
<p>2) Questions relatives au traitement de l'espace public, à l'intérieur et à proximité de la "Canopée"</p> <ul style="list-style-type: none"> – quels types d'activités auront des façades côté rue, y aura-t-il une augmentation des nuisances ? – comment seront aménagés et quelles fonctions auront les halls d'accueil des équipements en RDC ? – l'aménagement de la place basse sera-t-il compatible avec l'organisation de spectacles ou d'animation de rue ? – quelle sont les arguments qui justifient la mise en place de la passerelle au-dessus du « cratère » ? – la passerelle ne fera-t-elle pas obstacle au lien jardin/Canopée ? – la passerelle va drainer trop de flux piétons dans le jardin et ainsi troubler la tranquillité souhaitée du lieu. – quelles sont les normes qui régissent le dimensionnement de la passerelle ? – comment seront pris en compte les risques potentiels liés à la passerelle (jets d'objets, chutes, etc.) ? 	<p>Réponses ou éléments de réponse apportés par la maîtrise d'ouvrage.</p>

<p>3) Questions relatives au rythme de vie des Halles</p> <ul style="list-style-type: none"> – y aura-t-il un alignement des heures de fermeture au plus tard ? – l'aménagement de la place basse permettra-t-il son ouverture permanente au public, y compris en dehors des heures d'ouverture du pôle de transport ? – l'amplitude horaire d'ouverture des accès Berger et Rambuteau pourra-t-elle être augmentée au-delà des horaires d'ouverture du centre commercial ? 	<p>Réponses ou éléments de réponse apportées par Espace Expansion.</p> <ul style="list-style-type: none"> – au sein du Forum, les horaires d'ouverture sont encadrés. Au début de l'année 2008, l'heure de fermeture sera portée à 20h00. Il n'y a pas d'autres perspectives d'évolution pour l'instant. – l'ouverture des commerces le dimanche est réglementée, le centre commercial des Halles respect cette réglementation. <p>Réponses ou éléments de réponse apportées par la maîtrise d'ouvrage.</p> <ul style="list-style-type: none"> – le projet de restructuration des accès au pôle de transport prévoit notamment le prolongement vers le niveau de la salle d'échange RER des accès Berger et Rambuteau. Si ce volet du projet se réalise, ces nouveaux accès auront vocation à fonctionner selon les horaires de la gare.
<p>4) Questions relatives à la programmation commerciale et des équipements publics</p> <ul style="list-style-type: none"> – comment assure-t-on la pérennité de l'affectation des volumes aux équipements publics ? – dans quelle mesure la programmation commerciale pourra évoluer dans le temps ? – risque-t-on de voir le « Café du XXI^e siècle » remplacé par un fast food ? 	<p>Réponses ou éléments de réponse apportées par la maîtrise d'ouvrage.</p> <ul style="list-style-type: none"> – le statut domanial des équipements public protège leur affectation et s'oppose à une reconversion commerciale. <p>Réponses ou éléments de réponse apportées par Espace Expansion.</p> <ul style="list-style-type: none"> – les baux consentis aux commerçant cadrent le type d'activité autorisée. – le « Café du XXI^e siècle » est un programme ambitieux qui doit devenir une des locomotives des Halles, ce qui n'est pas compatible avec une restauration de type fast food. – l'offre pour ce type de restauration est déjà très développées dans le secteur des Halles, il n'y a pas d'opportunité pour la création d'un nouvel établissement.
<p>5) Autres questions...</p> <p>comment seront organisés les cheminements intérieurs au R+1 de la Canopée ?</p> <p>Prise en considération de l'attractivité du site pour les personnes SDF</p> <p>Répartition et gestion des sanitaires publics</p>	

2°, LA PROGRAMMATION GÉNÉRALE

Le processus des études de définition simultanées conduit en 2003-2004 a permis de dresser un état des lieux des équipements présents sur le site et de recenser un certain nombre de besoins à satisfaire.

Suite au choix de la proposition de l'équipe SEURA et au fur et à mesure du développement des études et des échanges dans le cadre de la concertation, les éléments de la programmation de l'opération ont pu être précisés. Puis, la programmation spécifique de chacun des volets de l'opération a permis de leur donner une traduction, de prendre en compte des demandes nouvelles, d'inscrire enfin leur mise en œuvre dans un calendrier, ou de les écarter au regard des contraintes du projet.

Une séance précédente du GTT « Programmation » en avril 2006 avait permis de faire un premier point d'étape sur ces questions. La mise au point du cahier des charges du concours de la « Canopée » a permis depuis lors de stabiliser certains programmes. Un nouveau bilan est nécessaire.

Le diaporama présenté en séance et diffusé préalablement rappelle les différents équipements présents sur le site et les espaces nouveaux, construits ou libérés à l'occasion du projet et susceptibles de recevoir de nouveaux équipements (compte tenu du premier point de l'ordre du jour, les données relatives à la « Canopée » n'ont pas été reprises).

Le tableau ci-après revient sur ces différents équipements et sur leurs perspectives d'évolution, ainsi que sur les éléments de programmation nouveaux évoqués depuis l'origine de la réflexion. Pour chacun d'eux, il mentionne la surface utile actuelle, les besoins recensés, la programmation retenue et apporte des commentaires.

Intitulé équipement	Surface actuelle	Surface demandée	Surface projetée	commentaires
Forum des Images (pour mémoire)	5 860 m ²	—	8 300 m ²	Projet de restructuration et d'extension en cours de réalisation (jumelage avec la bibliothèque spécialisée François Truffaut)
Conservatoire du Centre	1 370 m ²	3 500 m ²	3 800 m ²	Maintien et extension programme inclus dans la « Canopée »
Maison des conservatoires	1 600 m ²	—	—	Relogement à l'extérieur du site
Médiathèque musicale	1 500 m ²	3 000 m ²		Équipement maintenu extension à l'étude dans les locaux de l'ancienne Maison des conservatoires
Bibliothèque la Fontaine (Bibliothèque Louvre)	380 m ² <small>(bib. la Fontaine seule)</small>	1 000 m ²	1 100 m ²	Programme de bibliothèque tous publics inclus dans la « Canopée » (la fermeture de la bibliothèque Louvre n'est pas programmée pour l'instant)
Pavillon des Arts	880 m ²	—	—	Équipement définitivement fermé en juin 2006 Relogement provisoire de : – l'agence des temps – les relais du cœur – une salle de réunion mutualisée
Piscine	3 000 m ²	—		Équipement maintenu, extension éventuelle dans le volume issu de la trémie Coquillière (800 m ²)
Gymnase	2 310 m ²	—		Équipement maintenu
Billard	300 m ²	—		Équipement maintenu
Centre d'animation	1 370 m ²	—		Équipement maintenu
Paris Ateliers	760 m ²	2 000 m ²	1 950 m ²	Maintien et extension, programme inclus dans la « Canopée » intégrant un pôle de spectacle vivant et un équipement spécifique à l'attention des personnes sourdes
Déchetterie	—		1 100 m ²	Implantation à l'étude dans les volumes libérés par la fermeture de la trémie Coquillière
Pré-fourrière (parking St-Eustache, niveau -5)				Équipement maintenu
PC de sécurité (relogement PC voirie et salle de crise)		250 m ²	250 m ²	Programme inclus dans la « Canopée »
Maison des Associations				Localisation provisoire au 101 rue Rambuteau (ancienne brasserie) avant transfert définitif
Local d'information et de concertation du projet de rénovation des Halles	140 m ²	70 m ²	70-80 m ²	Localisation provisoire au 101 rue Rambuteau (ancienne brasserie) jusqu'à démolition des pavillons Willerwal, puis localisation à définir (construction temporaire éventuellement)